



### ARGENTAN

102 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN  
02.33.39.28.28

### FALAISE

23 rue Trinité 14700 FALAISE  
02.31.20.60.89

### PUTANGES-LE-LAC

5 Bis Rue Aristide Briand 61210 Putanges le Lac  
09.53.62.41.56

### SEES

12 rue de la République 61500 SEES  
02.33.28.62.82

## **Déroulement de la formation aux catégories « BE » du permis de conduire**

### Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

Votre enseignant diplômé de la sécurité routière vous amènera à acquérir toutes ces compétences

### Déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

### Déroulement de l'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux parties :

- La première : hors circulation (plateau)
- La deuxième (en circulation)

Ces deux épreuves sont évaluées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

Attention ! Il faut que cette épreuve soit validée pour accéder à l'épreuve circulation qui consiste à évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié ou le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, virages
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

A l'issue de l'épreuve, l'inspecteur remplira ce bilan de compétences pour remplir la grille d'évaluation.

Le résultat de l'examen sera délivré par l'auto école dès réception de l'email ou l'élève pourra regarder sur le site du ministère. En aucun cas l'enseignant donnera son avis à l'élève à l'issue de l'examen.

Au final, deux possibilités :

- 1) Obtention du permis de conduire : l'élève rapportera les pièces justificatives nécessaires à la demande de son permis de conduire en ligne avec ANTS et c'est le bureau qui se chargera des démarches.
- 2) Echec au permis de conduire, l'élève devra reprendre une heure de conduite avec son enseignant pour faire le bilan et ce dernier se chargera de reprogrammer la suite de la formation par l'intermédiaire d'autres heures de conduite ou d'un autre examen.